



PÉROU : UN PARTENARIAT À CONSOLIDER DANS UN CONTEXTE D'INSTABILITÉ

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France - Pérou

14 au 22 mai 2022

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Pays Andins s'est rendue au Pérou du 14 au 22 mai 2022.

Conduite par Mme Maryse Carrère, présidente, la délégation du groupe d'amitié était également composée de Mme Patricia Schillinger, président délégué pour le Pérou, de M. Joël Bigot, vice-président, et de Mme Anne Chain-Larché.

I. – La perspective de réformes dans un contexte politique complexe

A – Une instabilité politique préoccupante

Instituteur et syndicaliste, candidat du parti de gauche radicale *Perú Libre*, Pedro Castillo est confronté, depuis son élection à la Présidence de la République en juin 2021, à une situation tendue.

Le chef de l'État, déclaré vainqueur avec 50,1 % des voix, a dû patienter six semaines avant d'être investi, le temps d'un recomptage des bulletins de vote. Les résultats serrés du scrutin ont en effet été remis en cause par le camp de la candidate de droite, Keiko Fujimori, fille de l'ancien Président Alberto Fujimori.

Les premiers mois de mandat de Pedro Castillo ont ensuite été marqués par une forte instabilité gouvernementale. Quatre gouvernements successifs, dirigés par autant de Premiers ministres différents, ont ainsi déjà été constitués.

Le chef de l'État doit composer avec un Congrès très fractionné, au sein duquel ses soutiens restent minoritaires. À la suite des élections législatives d'avril 2021, dix partis sont représentés parmi les 130 sièges sans qu'aucun d'entre eux n'ait

réussi à dépasser 14 % des suffrages exprimés. Les parlementaires centristes, de droite et d'extrême-droite peuvent s'unir pour former une majorité contre la politique présidentielle.

Rencontrés par les membres du groupe d'amitié, plusieurs Congressistes ont regretté ce climat d'instabilité politique, devenu presque structurel au Pérou. Depuis les élections générales de 2016, quatre présidents de la République se sont en effet succédé.

Cette situation semble contribuer à une polarisation de la vie politique et freiner l'adoption de réformes essentielles, dans un contexte économique et social dégradé du fait des répercussions de la pandémie de Covid-19 et de la situation internationale actuelle. Le Pérou, qui compte depuis le début de la pandémie le plus grand nombre de décès au monde en proportion de sa population, a connu en 2020 une récession de 11 % et une augmentation de 10 points de son taux de pauvreté. La hausse des prix des engrais, des aliments et des carburants, causée par le conflit en Ukraine est par ailleurs à l'origine d'importantes manifestations depuis plusieurs mois.

B – Les réflexions menées pour remédier à cette situation

Considérant qu'une révision constitutionnelle est nécessaire à une sortie de crise, le Président Pedro Castillo a annoncé, fin avril 2022, le dépôt d'un projet de loi tendant à organiser un référendum pour proposer la convocation d'une Assemblée constituante. Selon le chef de l'État, l'actuelle Constitution, promulguée en 1993 sous la présidence d'Alberto Fujimori, consacre un modèle ultra-libéral responsable des inégalités économiques du pays et des difficultés politiques actuelles.

Les membres du Congrès ont, en ce qui les concerne, évoqué avec la délégation sénatoriale la possibilité de s'inspirer des mécanismes institutionnels français qui, sous la V^e République, ont contribué à rationaliser le parlementarisme et à mettre fin à l'instabilité gouvernementale chronique des régimes précédents (encadrement de la mise en jeu de la responsabilité politique du Gouvernement, conditions précises d'exercice du droit de dissolution de l'Assemblée, etc.). L'obtention du droit pour les Congressistes d'être réélus est apparue comme un élément susceptible d'assurer une continuité indispensable à la réalisation d'importantes réformes structurelles. Conscients de la nécessité d'améliorer leur représentativité mais aussi la qualité du travail législatif, les parlementaires rencontrés ont également envisagé la piste du rétablissement du bicamérisme, au travers de la restauration d'un Sénat (celui-ci ayant été supprimé dans la Constitution de 1993).



Les membres du groupe d'amitié et leurs homologues parlementaires, au Congrès du Pérou, envisageant une coopération technique sur les modalités de travail et le fonctionnement des assemblées parlementaires

II. – Une politique étrangère active et une coopération utile

A – Une diplomatie engagée au plan régional et international

Partisan du multilatéralisme, le Pérou mène une politique étrangère ouverte et active.

En témoigne tout d'abord la « ferme intention » du pays d'être admis comme membre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), rappelée par les parlementaires rencontrés par la délégation du groupe d'amitié. La validation récente d'une feuille de route par l'Organisation ouvre la voie à cette adhésion, en détaillant les instruments normatifs et les politiques publiques que le Pérou devra adopter pour répondre aux standards des

38 États membres, en matière notamment d'éducation, de santé, de travail, de préservation de l'environnement ou encore de lutte contre la corruption.

Pilier de la zone de libre-échange de l'Alliance du Pacifique, le Pérou est également très impliqué au sein de la « Communauté Andine » aux côtés de la Bolivie, de la Colombie et de l'Équateur. Issue de l'Accord de Carthagène signé en 1969, cette zone d'intégration régionale œuvre à l'élaboration progressive d'un marché commun latino-américain pour 111 millions de citoyens répartis sur 4 millions de km². La Communauté Andine est dotée d'organes politiques et institutionnels présentant certaines similitudes avec ceux de l'Union européenne (notamment un Conseil, une Commission, un Parlement, une Banque de développement et une Cour de justice).

Le groupe d'amitié a pu mesurer l'ampleur des activités de cette organisation internationale en rencontrant son Secrétaire général, qui siège à Lima. Les quelques 896 décisions et 2 265 résolutions adoptées par la structure ont des implications très concrètes : suppression des droits de douane sur la totalité des échanges de produits andins, disparition des frais de *roaming* lors des appels téléphoniques intra-communautaires, élaboration d'une charte environnementale andine, etc. Le Pérou, qui assurera la Présidence de l'organisation pour un an à compter de la mi-juillet 2022, aura la possibilité de définir les grandes orientations politiques de la Communauté et de contribuer à son renforcement. L'agenda de travail pourrait notamment voir figurer la définition d'une politique migratoire commune, dans un contexte marqué par une forte diaspora vénézuélienne.



Le groupe d'amitié à l'issue de son entretien avec M. Jorge Hernando Pedraza, Secrétaire général de la Communauté Andine

B – Des liens étroits et une coopération dynamique à renforcer avec la France

Tout au long de sa mission, la délégation du groupe d'amitié a pu constater le dynamisme de la coopération franco-péruvienne.

Ancrée sur des partenariats anciens et une gestion équilibrée, cette coopération est apparue au groupe d'amitié plus que jamais nécessaire pour aider à répondre aux attentes de la société civile et aux enjeux de développement du pays, au regard des profondes répercussions économiques et sociales de la pandémie de Covid-19. Selon certaines estimations, 35 % des Péruviens pourraient en effet se retrouver en situation de pauvreté. La crise sanitaire a provoqué une hausse de l'économie informelle – plus de 70 % de la population active pour plus de 20 % du produit intérieur brut – et de l'emploi précaire. Elle a aussi révélé un déficit d'infrastructures, dans le domaine de la santé et de l'éducation notamment, en partie lié à une méfiance traditionnelle vis-à-vis de l'endettement public. La fermeture complète des établissements scolaires du pays, pendant plus d'un an et demi, de mars 2020 à octobre 2021, et l'absence globale de moyens pour poursuivre l'école à distance, risquent en particulier de peser sur toute une génération.

Dans ce contexte, l'action de l'Agence française de développement (AFD), autorisée à intervenir au Pérou depuis 2013, s'avère particulièrement structurante, dans des secteurs prioritaires d'intervention tels que la ville durable, les transports, l'eau et l'assainissement, la santé, l'efficacité énergétique et les énergies soutenables. Un prêt de 225 millions d'euros a notamment été accordé par l'AFD au fonds péruvien « Mi Vivienda Sostenible » en vue de la construction de logements sociaux verts intégrant des exigences environnementales élevées. L'AFD participe également au financement, à hauteur de 500 000 euros de subventions, du Samusocial Perú. Créée en 2004, cette association civile intervient dans des zones marginalisées de Lima coupées des services de base. Au sein de centres d'urgence implantés au cœur de ces secteurs délaissés, et grâce aux maraudes régulières d'unités mobiles, les membres de cette association apportent un soutien pluridisciplinaire fondamental (médico-social, psychologique, juridique...) à des populations pauvres et vulnérables (femmes et enfants victimes de violences familiales notamment). Le groupe d'amitié leur a rendu hommage et a salué leur extraordinaire implication lors d'une

visite des équipes de Santa Rosa, dans la banlieue nord de la capitale.



La délégation sénatoriale à la rencontre des équipes du Samusocial Perú

Dans un tout autre domaine, le groupe d'amitié a encouragé la poursuite d'actions de coopération entre la police péruvienne et la gendarmerie nationale française, s'appuyant sur la réussite d'une formation délivrée par des instructeurs français à des sauveteurs de haute-montagne à Cusco.



Cérémonie de clôture de l'action de coopération franco-péruvienne de sauvetage en haute-montagne

En matière universitaire, une reconnaissance mutuelle des diplômes est actée depuis 2016, et quelque 270 accords sont en vigueur entre des établissements français et péruviens. L'objectif reste d'amplifier la mobilité étudiante : la France, qui accueille actuellement un peu plus d'un millier d'étudiants péruviens – sur 33 000 partis à l'étranger – peut encore progresser.

La coopération scientifique apparaît également essentielle sur les enjeux climatiques et sociétaux (avec 900 co-publications scientifiques sur la période 2018-2020, la France est le 5^e partenaire scientifique du Pérou).

Elle repose principalement sur l'Institut français d'études Andines (IFEA) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), présents au Pérou depuis respectivement 70 et 50 ans. Le premier produit des connaissances en sciences sociales et en archéologie. Le second participe à des recherches d'autant plus fondamentales qu'elles répondent aux grands enjeux du développement durable (surveillance des inondations et sécheresses en Amazonie, suivi des glaciers andins, des contaminations au mercure, études sur une forme singulière de cancer du foie affectant les populations péruviennes...).

Enfin, sur le plan culturel et éducatif, le groupe d'amitié a salué l'action en faveur de la diffusion de la langue et de la culture françaises, menée avec efficacité par le réseau d'Alliances françaises, qu'il s'agisse notamment de celle de Lima – considérée comme la plus importante au monde – ou de celle de Cusco.

Le groupe a également pris acte de la nécessité de faire aboutir le projet de reconstruction du collège et lycée franco-péruvien de Lima, par l'octroi d'une garantie de l'État qui conditionne le déblocage d'un prêt bancaire. Les travaux sont apparus non seulement indispensables pour adapter l'établissement aux normes sismiques et étendre ses capacités d'accueil, mais aussi pour renforcer la présence de la langue française, trop peu enseignée dans le système scolaire au Pérou.

*

Au terme de sa mission, le groupe d'amitié a appelé de ses vœux la stabilisation de la situation politique au Pérou, nécessaire à des réformes structurelles. Il a encouragé le soutien au renforcement des actions de coopération bilatérale, considérant que le Pérou pouvait – et devait – devenir un partenaire stratégique de la France en Amérique du Sud.

Composition de la délégation

			
<p>Mme Maryse CARRÈRE</p> <p>Présidente du groupe d'amitié</p> <p>Sénatrice des Hautes-Pyrénées (RDSE)</p>	<p>Mme Patricia SCHILLINGER</p> <p>Président délégué du groupe d'amitié pour le Pérou</p> <p>Sénateur du Haut-Rhin (RDPI)</p>	<p>M. Joël BIGOT</p> <p>Vice-président du groupe d'amitié</p> <p>Sénateur du Maine-et-Loire (SER)</p>	<p>Mme Anne CHAIN-LARCHÉ</p> <p>Membre du groupe d'amitié</p> <p>Sénatrice de Seine-et-Marne (Les Républicains)</p>
<p>Composition du groupe d'amitié :</p> <p>http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_979.html</p>			